

de l'hôtel des Postes; il se compose de deux pièces, lesquelles, bien qu'épaulées par une cloison, n'ont pas de communication entre elles; les fenêtres de ces pièces donnent sur la rue J.-J. Rousseau. L'une des pièces, sur la porte de laquelle est peint en gros n° 3, est occupée par M. Simonel, agent des postes; dont nous indiquerons plus bas les fonctions; l'autre par M. Marseille, commissaire de police.

M. Simonel se rend ordinairement à son cabinet par la rue Coq-Héron; il est muni d'un sac de la grille, il monte par l'escalier E, traverse clandestinement l'antichambre du départ, se faufile par le corridor qui longe les cabinets des chefs de service de la salle et du départ, et justesse face de lui, se trouve la porte n° 3.

Quant à M. Marseille, pour échapper à la vue des employés du départ, il monte par l'escalier B, traverse l'antichambre de cabinets du directeur de la Seine et suit ensuite le corridor vitré qui s'implombe la cour de l'arrivée.

Le service des lettres de l'administration centrale se divise en trois sections principales, savoir : 1° service de Paris (salle des facteurs); 2° tri général, se subdivisant en France et étranger; 3° étranger.

Le cabinet n° 3, qui a été choisi avec une grande intelligence, rayonne sur ses trois sections. Toute communication est interdite entre les agents de ces diverses sections; grâce à cette défense et à la disposition de lieux, le sous-agent P. O. T., placé sous les ordres immédiats de M. Simonel, peut entrer dans les trois sections sans trop éveiller l'attention des employés, y prendre et y rapporter les dépêches ainsi que les lettres lues, les triées, ou le comprend, sont gardées jusqu'à la dernière limite du temps.

M. Simonel, par ses précautions, le secret est garanti de Polichinelle; chacun en rit tout bas. A la fin, par pudeur, le mot noir n'est jamais prononcé; on se borne à dire : « Portez cette dépêche au cabinet. » Cette dépêche a-t-elle passé au cabinet ?

Voici maintenant quelles sont les fonctions de M. Simonel. Quand une dépêche signifiée arrive au bureau central, le sous-agent Prost (1), averti d'avance et très-expert, se présente à l'ouverture du paquet signalé, et, sans désemparer, le porte à M. Simonel, puis se rend à une autre section, où sa présence est encore nécessaire pour le même motif.

M. Simonel qui, pendant ce temps, a dépaillé le paquet précédent, et en a extrait les lettres qui doivent être lues, échange ce paquet contre un paquet nouveau, et Prost remet immédiatement le précédent dans le service. Quant aux lettres extérieures, elles sont à l'instant remises à M. Marseille, qui se livre sur elles à son travail particulier.

Pour mieux nous faire comprendre, citons un exemple. En automne 1868, M. Thiers passa quelque temps dans un château de Luzarches; aussitôt l'embargo fut mis sur les dépêches de ou pour Luzarches. Prost se présenta à l'arrivée de la dépêche, l'emporta, et, en quelques minutes, le tour était joué. D'autre part, il s'empara du paquet de destination de Luzarches, quelques minutes avant le départ, et même opération.

La rapidité extrême du chemin de fer ne permet pas maintenant d'opérer avec la même lenteur que sous le premier empire; c'est pour le coup qu'on n'en aurait jamais fini malgré l'habileté extrême des employés sus-nommés (1).

Quelquefois aussi, les facteurs d'un rayon reçoivent l'ordre d'attendre en table au dernier moment; une seule lettre retard; ainsi la distribution de tout un quartier de Paris; c'est l'explication de bien des retards dont se plaint si amèrement le peuple de Paris.

On croit généralement dans le public que la surveillance du cabi et noir porte uniquement sur le parti républicain, c'est une grande erreur; la plupart des lettres lues sont celles de gens qui, par leur position, paraissent être à l'abri de tout soupçon; ce sont les officiers supérieurs de tous les corps d'armée, les familles du château eux-mêmes, et jusqu'aux femmes de chambre de certaines grandes dames, les députés, les sénateurs; les évêques, etc.

Croira-t-on que la correspondance écrite de la propre main du prince Napoléon à son aïeule Mme la princesse Clotilde n'est pas plus respectée que les autres, et est soumise à l'examen impur d'un grand agent de police?

D'autre part, les dépêches transitant par la France, passent au cabinet noir. Les dépêches closes, si admirablement scellées par l'Office anglais, sont non moins admirablement ouvertes et recachetées.

Le cabinet noir est muni de cet effet, d'un appareil spécial ainsi que de cire et de ficelle de fabrique anglaise.

Le cabinet noir a pourtant subi un échec à l'occasion d'une lettre chargée arrivant de Londres et adressée au général Garibaldi. Cette lettre était arrivée à Paris par le courrier du matin et n'en devait partir que le soir; on avait donc tout son temps; mais les précautions avaient été prises: la lettre, d'un gros volume, avait ses plis si bien enchevêtrés et collés les uns avec les autres, elle était, en outre, couverte de tant de cachets artistiquement appliqués, que toutes les tentatives sont restées superflues. Force a été d'ignorer le contenu de cette lettre, ce qui n'a pas peu contribué à contrister M. Simonel et Cie, et fait faire des gorges chaudes à tout l'entourage.

Bien qu'en réalité, M. Simonel n'exerce que des fonctions occultes et que, comme nous l'avons dit plus haut, il ne mette jamais les pieds au bureau du départ, il n'en porte pas moins le titre de chef au bureau de départ. Sa commission au traitement de 5,000 fr. est signée par le ministre des finances (sans nom figure entre ceux de MM. Wicot et Dufour, chefs réels du bureau précité. (Voir la page 37 de l'annuaire des postes publié par M. Sagassan.) Ce n'est pas un faible motif d'irritation pour ces deux chefs, de voir leur nom accolé à celui d'un agent de police. Quant aux simples employés, ils ne sont pas moins révoltés de se voir fustiger de ces cinq mille francs qui sont prévus au

budget en leur faveur et détournés de leur destination au profit d'un agent secret, ceci constitue un véritable vol.

(Journal officiel)

UN MYSTÈRE!

On lit dans le *Moniteur universel* de Paris :

Des faits graves, que nous ne pouvons dévoiler encore, faut-il le dire, mais que les journaux de la Commune raconteront, sans aucun doute, demain, se sont passés ce matin.

Nous dirons seulement que deux bataillons, l'un désigné pour aller à Issy, l'autre à Neuilly, sont restés à Paris.

Les canonniers, emboîtés sous le viaduc d'Aut-ville, devaient commencer à une heure un tir continu sur le Châlet et le Ba-Mendon; à deux heures, elles étaient encore muettes.

A quels faits graves le *Moniteur* fait-il allusion? On n'en savait rien hier soir, et ce matin on attendait avec impatience l'*Officiel*, pour connaître la vérité; l'*Officiel* est malheureusement resté muet et avec lui tous les journaux dévoués à la Commune; le *Vengneur*, le *Cri du peuple*, le *Mot d'ordre*, l'*Esclafette*, etc.

Nous en sommes donc réduits aux suppositions et nous nous demandons si le *Moniteur* a voulu parler d'un incident assez mystérieux, du reste, qui s'est produit sur la place du Châlet-au-d'Eau?

Voici comment le *Rappel* raconte cet incident :

Hier, vers 4 heures, plusieurs coups de revolver ont mis en émoi la place du Châlet-au-d'Eau.

Un témoin nous rapporte les faits. Le citoyen V..., chef du 129^e bataillon, après avoir réuni la musique de son bataillon sur la place du Châlet-au-d'Eau, était entré dans un café voisin, que la police surveillait depuis quelques jours, à cause de résumons suspects qui s'y tenaient journellement.

Comme le citoyen V... sortait de cet établissement, des agents de police l'ont invité à les suivre à la caserne du Prince-Eugène, où il aurait à s'expliquer sur le port illégal des galons de colonel.

Le commandant du 129^e résista; on veut l'arrêter; mais, aussitôt, il tire un coup de revolver sur un commissaire de police, et s'enfuit à travers la foule, qui s'était promptement amassée.

La balle atteint un surveillant de police et le blesse grièvement au ventre; quelques personnes veulent prêter main-forte à la police, le citoyen V... tire plusieurs autres coups de revolver. Un officier de son bataillon, qui l'accompagnait, fait feu également sur la foule; des citoyens armés répondent à l'attaque.

Le citoyen V... est grièvement blessé, ainsi qu'un ou deux autres personnes.

On a fait quelques arrestations parmi lesquelles celles du commandant et de son officier.

NOUVELLES DE VERSAILLES

Les délégués de l'*Union des Syndicats* envoyés par l'industrie de Paris, pour traiter de la conciliation avec Versailles, ont eu, ce matin, avec M. Thiers une entrevue qui leur aurait permis, dit-on, d'espérer que leur tentative n'aura pas été absolument inutile.

Nous avons déjà eu occasion de remarquer que les propositions de l'*Union des Syndicats*, qu'il ne faut pas confondre avec la Ligue Républicaine, étaient les plus modérées et les plus sensées qui aient été jusqu'ici apportées au Pouvoir exécutif. Nous ne serions donc point surpris qu'elles eussent été les premières à se faire écouter favorablement.

On sait que les représentants étrangers ont laissé à Paris des secrétaires avec lesquels ils communiquent. Ils ont presque tous reçu hier des informations et des rapports sur l'état des esprits, qui permettent de croire que la majorité de la population attend le dénouement du drame avec impatience et qu'elle est disposée à secourir les efforts de l'armée, aussitôt que celle-ci franchira le mur d'enceinte. D'après ces renseignements, les chefs d'insurrection eux-mêmes n'auraient que très-peu de confiance dans l'énergie des insurgés et considèrent la défaite comme imminente; leur plus grande préoccupation serait en ce moment, de se ménager les moyens de fuir et de se soustraire à la justice du gouvernement en cas d'insuccès décisif. Plusieurs d'entre eux ont fait, dit-on, des démarches auprès des différents ministres étrangers et notamment auprès du représentant des Etats-Unis pour obtenir des passeports. — En résumé, les diplomates étrangers actuellement à Versailles, paraissent tous pleins de confiance dans l'issue prochaine de la lutte.

On sait qu'une partie de la garde nationale de St-Denis est payée par la Commune. Avant-hier, n'ayant pas trouvé de local suffisant, les gardes nationaux se réunirent dans la rue. Mais les Prussiens, qui ont désarmé tout le monde et qui, par conséquent, ne savent pas ce que peut être une garde nationale sans armes, ont arrêté 300 de ces individus pour cause d'attroupement sur la voie publique.

Les citoyens de la Commune ne doutent de rien. — Le gouvernement vient d'être avisé que M. Paschal-Grousset allait envoyer deux délégués à l'étranger, l'un à Bruxelles, pour assister à la conférence, l'autre à Francfort pour entrer en pourparlers avec M. de Bismark, de concert avec MM. Jules Favre et Poyer-Quartier. Le gouvernement a donné

immédiatement des ordres pour l'arrestation des deux diplomates de la Commune.

On lit dans le Français :

Sur 10,000 électeurs inscrits, à peine 3,000 ont pris part au scrutin; il n'y avait du reste qu'un seul conseiller municipal à élire, mais l'élection avait cependant une signification politique qui eût dû faire comprendre aux conservateurs qu'ils avaient un autre devoir à remplir que celui de rester chez eux. Leur abstention a amené l'échec du candidat modéré.

Hier soir, une réunion spéciale a été tenue au cercle de l'Union, en vue de préparer la réunion du bureau de l'Assemblée, qui doit avoir lieu dans quinze jours. On parle de deux candidats présentés à cette réunion par le vice-président : M. le duc d'Audiffret-Pasquier et M. de Lasteyrie. Aucune candidature ne paraît devoir être opposée à celle de M. Grevy.

On lit dans le Gaulois :

M. le Chef du pouvoir exécutif a souffert tout hier d'un accès de goutte et la réunion de la Commission des Quinze a été convoquée au palais du Gouvernement.

Voici quelques chiffres du plus haut intérêt en ce moment. Le chiffre de nos blessés sous Paris depuis le 20 mars, est d'environ 700.

Nos pertes en hommes tués ne sont pas supérieures à 200. Nous avons fait aux insurgés environ 8,000 prisonniers, et, d'après les renseignements qui nous arrivent de Paris, nous leur avons mis hors de combat de 5 à 6,000 hommes. La semaine dernière, la Commune a perdu plus de 1,800 hommes, tués, blessés ou prisonniers.

Hier soir, 380 insurgés sont partis de la gare des Chantiers, à destination des îles de Ré et d'Oléron.

On a annoncé hier à Versailles une douzaine de prisonniers.

Le général Changarnier, dont la vie a été si longtemps en danger, dans la cruelle maladie qui l'a atteint à Bordeaux, est entièrement rétabli et vient d'arriver à Versailles.

MM. J. Favre et Poyer-Quartier, qui étaient attendus mercredi soir à Versailles, ne seront de retour que jeudi ou vendredi prochain, suivant toute probabilité.

Une dépêche de Berlin annonce que M. de Bismark ira à Compiègne pour avoir une entrevue avec M. Thiers.

Chronique locale & départementale

La circulaire suivante a été adressée par le préfet du Nord à MM. les sous-préfets et maires du département.

Messieurs, On m'assure que des chevaux, provenant soit des Allemands, soit de l'Armée du Nord ou des mobilisés, seraient encore conservés dans les campagnes.

Ces chevaux étant la propriété de l'Etat ou du département, doivent rentrer dans les dépôts. Je vous prie de vouloir bien inviter les détenteurs à les faire conduire immédiatement au chef-lieu de chaque arrondissement et prendre le soin de me donner directement avis de la remise, en indiquant l'origine ou cheval et les circonstances dans lesquelles il est venu aux mains de la personne qui en opérera la restitution.

Aux termes d'une instruction récemment arrêtée par M. le ministre de la marine et des colonies, les candidats à l'école navale nationale devront se faire inscrire du 1^{er} au 25 mai courant, à la préfecture du département où est établi le domicile de leurs familles.

MM. les maires recevront incessamment la liste nominative des individus appartenant à leur arrondissement respectif, qui, régulièrement inscrits sur les contrôles de la garde mobile et de la garde nationale mobilisée, se sont soustraits, par la fuite, aux obligations du service militaire et ont été déclarés réfractaires.

Le préfet du Nord informe MM. les maires de faire afficher immédiatement à la porte de la mairie, l'un des exemplaires de cette liste qui sera publiée ultérieurement, d'une manière générale, dans le recueil des actes administratifs.

Une circulaire du ministre de la guerre, en date du 30 avril, constate qu'un assez grand nombre de personnes, ayant servi dans l'armée auxiliaire, et rentrées dans la vie civile depuis le licenciement de cette armée, continuent à porter les insignes des grades qui leur ont été conférés, soit comme officiers, soit comme agents administratifs assimilés aux officiers de l'armée.

C'est là un abus qui doit cesser. Le port des insignes militaires doit cesser avec l'exercice du grade qu'ils représentent, avec les assimilations provisoires qu'avait autorisées l'état de guerre.

Par arrêté du préfet du Nord, la deuxième session des Conseils municipaux

du département s'ouvrira le 15 mai prochain et sera close le dixième jour après celui de son ouverture, conformément aux prescriptions de la loi.

Le marché de Lille est de plus en plus faible. Il n'y avait à la Halle, hier, que 660 hectolitres de blé. La culture attend. Les blés en terre souffrent de la persistance du froid, notamment sur les terres marneuses, et les cultivateurs seuls, qui ont besoin de vendre viennent au marché.

Les ventes ont été fort actives. En moins d'une heure, tout était terminé, et cependant, les transactions se sont faites en hausse sensible, de 27,50 à 32. Un certain nombre de marchés ont même obtenu 32,50 et 33. On estime la hausse commerciale à 1,50 l'hect.

Les affaires sont toujours calmes à la Bourse de Lille. La situation commerciale est trop étroitement liée à la situation politique, pour qu'une reprise se produise avant la solution des événements de Paris.

Les officiers du 7^e bataillon du 48^e régiment de la garde mobile vous prient d'assister à l'obit solennel qui sera célébré en l'église Saint-Maurice, Lille, lundi 15 mai, à 11 heures précises, à la mémoire des officiers, sous-officiers, et soldats de la mobile du Nord, tombés sur le champ de bataille.

Une quête sera faite pendant la cérémonie au profit des blessés.

Nous espérons que la manifestation religieuse des officiers de ce bataillon ne restera pas sans écho, et que nos concitoyens tiendront à venir en aide aux nombreuses victimes de la guerre.

Plusieurs sociétés musicales doivent y apporter leur concours.

Courrier du Soir

LA PRISE DU FORT D'ISSY

La division Farou vi va de couronner son œuvre par la prise du fort d'Issy. Les impatients, et ceux qui sont peu au fait de ce qui est une opération militaire aussi difficile que la prise d'un fort, lorsqu'il a été déjà mutilé par un bombardement, ont trouvé qu'elle avait beaucoup tardé. Nous n'essayerons pas de leur prouver qu'ils sont ignorants ou injus.

Cette division de l'armée de réserve a fait admirablement son devoir, elle a été, à un moment où le doute le plus cruel nous assaillait, le dernier refuge de la discipline et des vertus militaires. Les prisonniers de Metz étaient encore en Allemagne; la défection s'était mise dans les rangs de ceux qui étaient restés armés à Paris; Versailles était vigoureusement attaqué par les insurgés; en quelques jours, comme par enchantement, ces soldats, travaillés par les meneurs, entourés d'éléments perdus, ayant sous les yeux les exemples les plus dangereux, ont donné les preuves des plus hautes qualités, d'ardeur et de solidité dans l'attaque, patience dans le cheminement (œuvre lente, mais sûre), et persévérance dans l'occupation pénible des tranchées sous un feu continu.

Depuis le 3 avril, les mêmes troupes ont subi le feu de l'ennemi dans une position fatalement inférieure en raison de notre position d'asségeants; généraux, officiers et soldats ont tenu à honneur d'accomplir leur œuvre. La prise du fort revêt de droit à cette division de l'armée de réserve; elle peut désormais prendre un repos qu'elle a bien gagné. L'artillerie, avec elle, a bien mérité de la patrie.

Le fait de la reddition du fort était prévu; les tranchées l'enserraient dans un cercle de feu; le ravitaillement, déjà empêché une première fois, l'avait été encore le matin même.

Vers sept heures du matin, l'incendie se déclarait dans le fort de Vanves; la nuit avait été assez calme; les travailleurs des tranchées étaient très-peu inquiétés; on avait cheminé peu à peu dans le village d'Issy, s'emparant d'abord de l'église et de la place, la barricade étant fortifiée et lancée une reconnaissance jusqu'au fort resté silencieux pendant toute la nuit, afin de savoir s'il était encore occupé.

Il était, en effet; deux canons de 7 restaient seuls sur leurs affûts. On profita du silence de ces batteries pour ouvrir une nouvelle tranchée du côté du cimetière. Le 38^e de ligne, dans une petite rencontre, avait pris une pièce de 11, trois caissons et des munitions. Vers 10 heures, on avançait de maison en maison dans le village, deux grandes constructions d'angle avaient été occupées, l'une ayant des vues sur la poterne du fort d'Issy, et l'autre sur la poterne du fort de Vanves.

Grâce à cette heureuse position, on vit bientôt s'avancer vers le fort d'Issy, un bataillon des insurgés, qui devait, sans doute, en renfort à la garnison ou le relayer. Le commandant du fort, W. L., avait été tué l'avant-veille par un éclat d'obus, — cette nouvelle est confirmée par le *Journal officiel* de la Commune, du 9 mai; — on pouvait supposer que le citoyen Dumont, du 101^e, « homme froidement énergique », venait prendre possession de son commandement. Dès qu'il s'engagea dans le chemin qui mène à la poterne, un de nos travailleurs le tua raide, tandis que d'autres fusiliers, postés en observation et tirant à courte distance, mettaient deux autres chefs hors de combat. Les insurgés prirent la fuite, disparaissant du côté du rempart. Une voiture, chargée de vivres et d'obus à pétrole resta entre nos mains.

Nous n'étions encore que dans le village, ayant fait de la place de l'église une véritable place d'armes, fermant les rues qui y débouchent par de forts barricades et nous reliant par la rue de St-Noyes. Les insurgés étaient restés à quarante mètres de nous, opposant obstacle à obstacle, comme au premier avec leur ligne de retraite par l'intérieur des dernières maisons. C'était un combat dangereux,

difficile; les chefs qui commandaient résolurent cependant d'en finir avec le village lui-même, et de que les barricades qui faisaient face à la nôtre, fut enlevée, les insurgés, nous voyant avancer résolument, sans avoir le seul instant fait le simulacre de retraite, lâchèrent pied et coururent porter l'alarme dans le fort.

De même coup, le village de Vanves, terriblement situé sous le feu d'Issy et sous le feu du bastion, fut aussi occupé, grâce à notre possession du parc des Ateliers, Issy, dès qu'il comparut, était désormais entre le cercle de nos tranchées.

Si Dumont, l'homme terriblement énergique, n'est pas celui qui a mené la possession sur la route n° 74, il va grimper dans les cahots de la Commune comme un oiseau de haute trajectoire, car il nous a abandonné le fort.

A neuf heures, le 38^e de ligne (division Sudrielle, brigade Paturot) entra dans Issy et notre artillerie, qui tirait encore, menaçait de mettre nos propres soldats hors de combat.

La nouvelle de la prise du fort arrivait à Versailles sans qu'on pût se rendre compte de ce qu'était devenue la garnison, ce qui justifie notre prévision d'avant-hier, alors que nous signalions l'existence d'une communication souterraine, non seulement entre le fort d'Issy et le fort de Vanves, mais encore entre le premier fort et le village.

Ce fait de la prise du fort est capital, surtout comme effet moral; mais un autre fait qui ne l'est pas moins, c'est notre occupation de Boulogne et l'ouverture de la tranchée à cinq cents mètres, de sorte que, pendant que nous serrons le Point-du-Jour par Issy et Vanves, nous menaçons la porte par Boulogne.

Service particulier du *Journal de Roubaix*.

Dépêches télégraphiques

Versailles, 10 mai, 9 h. matin.

La canonnade contre les positions des fédérés continue et produit des effets foudroyants sur le fort de Vanves qui est encore occupé par les fédérés.

Un bataillon a enlevé cette nuit des barricades en avant de Bourg-la-Reine; une centaine de fédérés ont été tués ou blessés; 43 ont été faits prisonniers.

Versailles, 10 mai, 7 h. soir.

La canonnade continue contre les positions des fédérés.

La conclusion du traité de paix est considérée comme imminente. L'entente est établie sur les termes du traité.

MM. Jules Favre et Poyer-Quartier sont attendus demain.

Versailles, 10 mai, 8 h. soir.

Le fort de Vanves a cessé de tirer depuis six heures du soir. Il est probablement évacué.

Paris, 10 mai, 6 h. soir.

Allix, membre de la Commune, a été arrêté. On assure que cet homme est fou. Il a dû comparaître devant la Commune aujourd'hui.

Le *Journal la Justice*, organe de Vermorel, annonce que la Commune a voté hier sur la proposition d'arrêter Rossel. Ce journal ajoute qu'aucune suite n'a été donnée à ce vote, puisque Rossel reste encore aujourd'hui au ministère.

Les Versaillais occupent le fort d'Issy; ils commencent à établir des batteries pour battre les remparts de Paris. Ils se servent aussi de ce fort pour une attaque contre Vanves. Les conditions du fort de Vanves sont très-mauvaises; son évacuation est considérée comme imminente.

Le lycée d'Issy devient tête de la défense fédérale.

Les travaux de la tranchée qui le relie avec le fort de Vanves et les remparts de Paris sont activement poussés.

Le *Reveil* assure que les communications des fédérés entre le village d'Issy et le fort de Vanves ont été assurées la nuit passée, par le général Brunel.

Le redouté de Montretout n'a pas tiré aujourd'hui.

Le Mont Valérien a tiré très-rarement.

Le feu du côté de l'ouest a été faible.

Francfort, 10 mai, 2 h. soir.

Le paix définitive entre la France et l'Allemagne vient d'être signée.

BOURSE DE LILLE du 9 Mai 1871

Ob. Igars... Lille 1868 95... Lille 1871 100...
Emprunt 3 p. c. 50 25... Emprunt 1870 6 p. c. 97 25
Obligations des villes... Lille 1868 100... Lille 1871 100
Lille 1868 100... Roubaix-Tourcoing...
Armentières 65... Bordsaux 95...
Nord 84 75.

Valours locales — Caisse commerciale de Lille, Verley 250 50
Caisse commerciale de Roubaix, Verley 210 50, Caisse Franco-Compte, Péro et C. 200...
Nord 210 Comptoir commercial, Desider et C. 200...
de Valenciennes, actions nationales 1750...
Genève 6450...
Vicoigne et Nord dom. 404 2000 5410

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 10 Mai

SUCRES	Cote officielle	Cours	De	Officielle
Sucre indigène bon à 88 dico.	140	140	140	140
en pain, 6 Kgr. a. l.	140	140	140	140
Grain	140	140	140	140
3/6 betterave disponible	67	67	67	67
— fin tre qualité disponible	67	67	67	67
— à livrer	67	67	67	67
— Mécanique disponible	67	67	67	67
— à livrer	67	67	67	67
— 4 d'arsenic	67	67	67	67
— 4 d'arsenic	67	67	67	67

(Pendant sa maladie, au printemps de 1869, il a été remplacé par M. Domicile.